



Procès-Verbal de la
Commission des opérations électorales
du District de Football des Côtes d'Armor
de l'Assemblée Générale du
21 septembre 2024 à Hillion

Présents : Christian RANNO, GRANVILLE Guy Patrick LE GOFF, Joël LESAGE, Nathan GUINARD

Excusés : Bruno CRETUAL, Jean-Michel LE COZ,

La commission dûment convoquée par le Président du District de Football des Côtes d'Armor se réunit le samedi 21 septembre 2024 à 8H30, à Hillion, salle PALANTE pour l'assemblée générale.

Ordre du jour :

1. Surveillance des émargements et des pouvoirs
2. Surveillance des élections

1. Surveillance des émargements et des pouvoirs

A la demande des agents salariés du District, les membres ont été sollicités afin d'apporter une réponse à différentes situations.

Plusieurs de cop-présidence sont à signaler. Quand le co-président renseigné sur *Footclubs* n'était pas celui présent, il a fallu autoriser ou non le co-président présent à prendre part aux votes.

Grace à une connexion à Foot 2000, toutes les demandes ont été étudiées et la véracité des cas exposés.

Les émargements sont clôturés à 9H20.

Sur les 194 clubs recensés :

Bureau 1 : 64 clubs / 45 présents

Bureau 2 : 65 clubs votants / 49 présents

Bureau 3 : 65 clubs / 46 présents

Total : 194 clubs inscrits / 140 présents pouvant prendre part au vote.

Pour un total de 328 voix présentes



2. Surveillance des élections

M. LE GOFF Patrick président de la commission de surveillance a présenté les différentes étapes pour le déroulement du vote.

M. LE GOFF Patrick a appelé les deux têtes listes et leurs membres à se présenter sur la scène. Il a été permis à chaque tête de liste de s'exprimer 5 minutes maximum. Le temps maximum a été respecté par les deux candidats.

Une fois les deux présentations passées, l'assemblée a été prévenue du temps d'ouverture du scrutin : 45 secondes maximum, au terme desquelles le scrutin serait clos.

Une première session a été ouverte. Trois clubs ont manifesté leur impossibilité à voter de manière effective.

Une nouvelle phase de test avec la liste de tous les clubs présents a été mise en œuvre. Tous les clubs ont pu constater le bon fonctionnement du procédé de vote.

Une intervention du secrétaire de la commission a été faite, pour indiquer que le vote serait recommencé avec la correspondance des chiffres et des listes, comme établi lors du tirage au sort de ce matin, à savoir : 1. Alternative 2024 / 2. Expérience et renouveau

M. LE GOFF Patrick, président de la commission à redonner l'indication que le vote pouvait être entamé.

A la fin des 45 secondes M. BAUDAIS Mattias de la société HYPER MASTER, a mis fin à la procédure et dévoilé le résultat :

- 1. Alternative 2024** : 213 voix soit 64.94 % des suffrages
- 2. Expérience et renouveau** : 109 voix soit 33.23% des suffrages
- 3. Abstention** : 6 voix soit 1.83% des suffrages

Total : 328 voix

La liste *Alternative 2024* menée par M. LE BIHAN Maxime est déclarée élue.

M. LE BIHAN est invité par M. LE GOFF à prendre la parole.

Suite à l'intervention, le déroulement du scrutin est clos.

Les membres remercient e Président M. Remy MOULIN, ainsi que tous les acteurs de cette assemblée générale pour la confiance, qu'ils nous ont accordé.



Commission des opérations électorales
du District de Football des Côtes d'Armor

21/09/2024

L'ordre du jour étant épuisé, la commission est terminée à 12H30.

Le Président de la commission
Patrick LE GOFF

Membre
Christian RANNO

Le secrétaire
Nathan GUINARD

Membre
Joël LESAGE

Membre
Guy GRANVILLE